

PAR COURRIEL

Le 14 septembre 2026

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

Objet : Demande d'accès à l'information
N. Réf : 2026-2027-187
Dossier : 455 236

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre requête reçue le 25 août 2026 par laquelle vous formulez une demande conformément à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ — Chapitre A-2.1), ci-après « *Loi sur l'accès* ».

Comme souhaité, nous vous transférons copie des documents demandés relativement au dossier cité en objet.

En terminant, selon les articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès*, nous vous signalons que vous pouvez réclamer la révision de cette conclusion auprès de la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours de la présente décision. Vous trouverez ci-jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos meilleures salutations.

Manon Côté
Responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours
Documents demandés



Réservé à la Commission

Formulaire à remplir par la municipalité

Nom du demandeur : Jean-Francois Bolduc

1. CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

- a) Le règlement de zonage de la municipalité est-il en concordance avec le schéma d'aménagement et de développement en vigueur de la MRC ? ☒ Oui ☐ Non
- b) Le projet est-il conforme au règlement de zonage et, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ? ☒ Oui ☐ Non
Si non, existe-t-il un projet de règlement adopté visant à rendre le projet conforme au règlement de zonage ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, ce projet de règlement adopté fait-il l'objet d'un avis de la MRC ou de la communauté métropolitaine indiquant que la modification envisagée serait conforme au schéma d'aménagement ou, le cas échéant, aux mesures de contrôle intérimaire ? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, annexe une copie du projet de règlement adopté et l'avis de conformité de la MRC ou de la communauté métropolitaine. À défaut de fournir ces deux documents, une demande non conforme à la réglementation municipale sera irrecevable.
- c) Dans le cas seulement où la demande vise à obtenir une autorisation pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture, l'objet de la demande constitue-t-il un immeuble protégé qui génère des distances séparatrices relatives aux installations d'élevages ? ☐ Oui ☒ Non
- d) Dans le cas d'une nouvelle utilisation résidentielle ou d'un agrandissement d'une utilisation résidentielle en vertu de votre règlement de lotissement en vigueur :
Indiquez la superficie minimale requise pour cette utilisation _____ mètre(s) carré(s)
Indiquez le frontage minimal requis pour cette utilisation _____ mètre(s)
- e) L'emplacement visé est-il présentement desservi par :
Un service d'aqueduc ? ☐ Oui ☒ Non Date d'adoption du règlement : _____ (année/mois/jour)
Un service d'égout sanitaire ? ☐ Oui ☒ Non Date d'adoption du règlement : _____ (année/mois/jour)

2. DESCRIPTION DU MILIEU ENVIRONNANT

2.1 INVENTAIRE

Dans le cas d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture, veuillez compléter l'inventaire de tous les bâtiments agricoles vacants ou non se situant dans un rayon de 500 mètres de l'emplacement visé par la présente demande d'autorisation. Si aucun bâtiment agricole n'est présent dans un tel rayon, veuillez indiquer la distance du bâtiment agricole le plus rapproché.

Type de bâtiment ou d'élevage	Unités animales	Distance de l'usage projeté (mètres)
Élevage Porcin	N/D	450 m
Élevage bovins Laitiers	N/D	450 m
Élevage ovin	N/D	90 m

2.2 DESCRIPTION DE L'UTILISATION ACTUELLE DU (DES) LOT(S) VOISIN(S)

Au nord de l'emplacement visé :

Bâtiments d'élevage, champs en culture, résidences uni., rang Ste-Suzanne.

Au sud de l'emplacement visé :

Lac, zone boisée, champs en culture

À l'est de l'emplacement visé :

Résidence uni., zone boisée, Lac, rang Ste-Suzanne.

À l'ouest de l'emplacement visé :

Cours d'eau, champs en culture

3. IDENTIFICATION DE L'OFFICIER MUNICIPAL

☒ Inspecteur ☐ Greffier ☐ Secrétaire-trésorier ☐ Autre : _____

Nom et prénom en lettres moulées

Éric Guay

Téléphone (travail)

4183873444

Poste

4104

Ville, village ou municipalité

Municipalité de Ste-Marguerite

Téléphone (cellulaire/autre)

Courriel en lettres moulées (**Obligatoire**) * Assurez-vous qu'il n'y ait pas d'erreur de saisie dans votre adresse courriel.

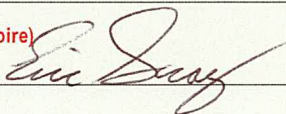
ericguay@nouvellebeauce.com

Date

20260817

(année/mois/jour)

Signature (**Obligatoire**)



Assurez-vous de signer à la section 3 avant de transmettre.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Transmettre votre formulaire imprimé par la poste à l'adresse suivante :

Commission de protection du territoire agricole du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

POUR INFORMATION

info@cptaq.gouv.qc.ca

Québec : 418 643-3314 ou sans frais 1 800 667-5294

Longueuil : 450 442-7100 ou sans frais 1 800 361-2090